

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention handisport

Objectif

La possession du diplôme mentionné à l'article 1er atteste, dans le domaine du handisport, des compétences suivantes figurant dans le référentiel de certification : concevoir des programmes de perfectionnement sportif ; coordonner la mise en oeuvre d'un projet de perfectionnement ; conduire une démarche de perfectionnement sportif ; conduire des actions de formation. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(2\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• Dardilly - Du 09/03/2020 au 19/03/2021

- 6 chemin des gorges - 69570 Dardilly
- [Institut régional de formation handisport](#) - Tél : 04 78 33 67 19
- Contact : Morgane Uliana ([Contacter](#))

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
OPCA	--	Ouvert

Public : Public sans emploi

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement


2. Dardilly - Du 09/03/2020 au 19/03/2021

- 6 chemin des gorges - 69570 Dardilly
- [Institut régional de formation handisport](#) - Tél : 04 78 33 67 19
- Contact : Morgane Uliana ([Contacter](#))

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Bénéficiaire de l'action	--	Ouvert

Public : Tout public

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation. mon logement

Objectif Général

Certification

Validation de la formation

[DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention handisport](#)

Niveau de sortie : Niveau III : BTS, DUT

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention handisport

Modalités pédagogiques

Rythme de formation :

-

En alternance

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Durées et rythmes

Durée en centre : 700 h

Durée en entreprise : 580 h

Durée totale : 1280 h

Formation sur 1 an comportant 2 semaines de formation par mois

Admission

Niveau d'entrée :

sans niveau spécifique

Recrutement :

Etre âgé de 18 ans et être titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent/n /n

- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

ojustifier d'une expérience d'encadrement de 1 an (120 heures conseillées)/n ojustifier de la réalisation d'un parcours de 50m nage libre avec récupération d'un objet immergé à 2m de profondeur/n

Organisme responsable

[Institut régional de formation handisport \(IRFH\)](#)

6 chemin des gorges

69570 Dardilly

Mail : m.uliana@handisport-aura.org

Site web : <http://www.handisport-aura.org/>

Réf : 26_97205
Mise à jour : 08/06/2020
